



**PRÉFET
DU GERS**

Liberté
Égalité
Fraternité

Mensuel
Sécurité
Routière
32



Observatoire Départemental Sécurité Routière

Les chiffres du mois de novembre 2021

Sources : Gendarmerie Nationale et Sécurité Publique

| | | Evolution / nov 2020 | |
|---------------------|----|----------------------|---|
| Tués | 3 | ↗ | 1 |
| Blessés | 11 | ↗ | 5 |
| Accidents corporels | 8 | ↗ | 5 |

Accidents mortels 2021



● du mois
● depuis le début de l'année

Le 14 novembre 2021
St Georges - RD 654
VL / VL
3 tués - 20, 21 et 25 ans
Conductrice et passagers

Direction
Départementale
des Territoires
du Gers

Observatoire
Départemental
Sécurité
Routière

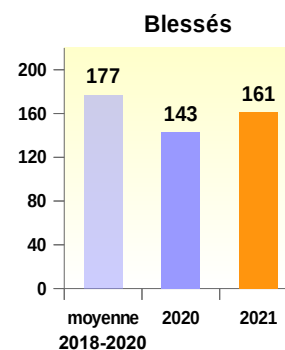
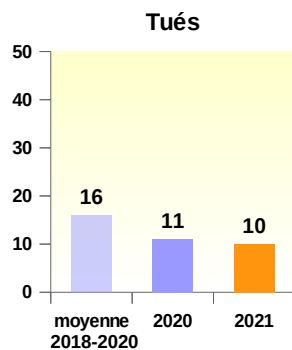
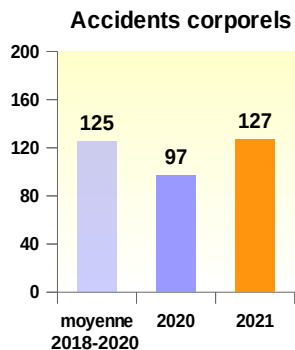
Coordonnées:

19, place du Foirail
BP 342
32 007 Auch Cedex
Tél: 05 62 61 46 46
Fax : 05 62 61 46 64

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

novembre 2021

Les chiffres depuis le début de l'année



Les chiffres sur les 12 derniers mois

| Bilan sur les 12 derniers mois | Accidents corporels | Tués | Blessés |
|--------------------------------|---------------------|-------|---------|
| Décembre 2020 – Novembre 2021 | 136 | 10 | 170 |
| Décembre 2019 – Novembre 2020 | 106 | 11 | 152 |
| Evolution | + 28 % | - 9 % | + 12 % |

Quelques conseils et rappels de prévention

A la veille des **fêtes de fin d'année**, il convient de rappeler que **l'alcool et la conduite sont un duo incompatible**.

L'alcool est la première cause de mortalité sur les routes.

Chaque année, plus de **1 000 personnes perdent la vie** sur les routes françaises dans des accidents dont l'une des causes est la consommation excessive d'alcool. **Dans le Gers, ces 3 dernières années, le facteur alcool était présent dans 1 accident mortel sur 4.**

L'alcool influe sur le comportement du conducteur, sans que ce dernier en prenne réellement conscience. L'alcool altère toutes les capacités nécessaires à la conduite (concentration, lucidité, réactions...).

L'estimation des distances est faussée. Le champ de vision se réduit, altérant la perception latérale des objets. **Le temps de réaction augmente** considérablement.

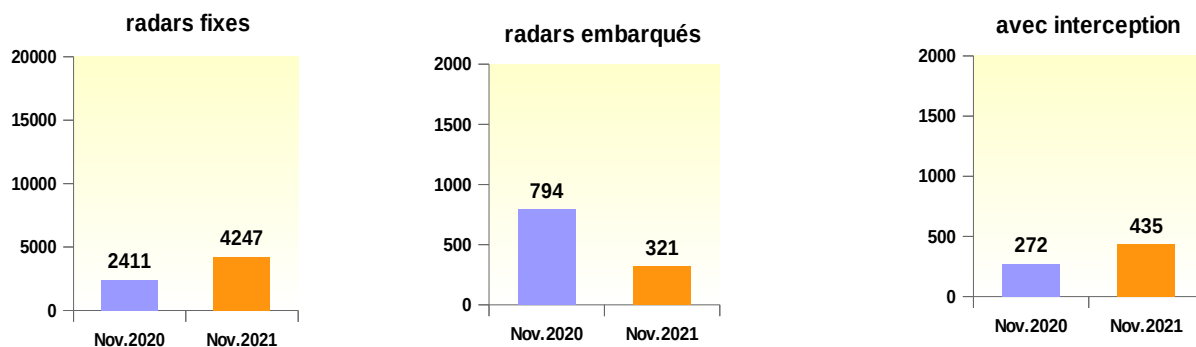
Ne pas oublier que le **taux d'alcool maximal est atteint 1 heure après** le dernier verre au cours d'un repas (ou ½ h sans repas) et, qu'une personne en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15 g d'alcool par litre de sang en 1 heure.

La sécurité routière recommande à tous et à chacun de s'organiser au mieux en cette fin d'année pour éviter absolument de mélanger alcool et conduite.

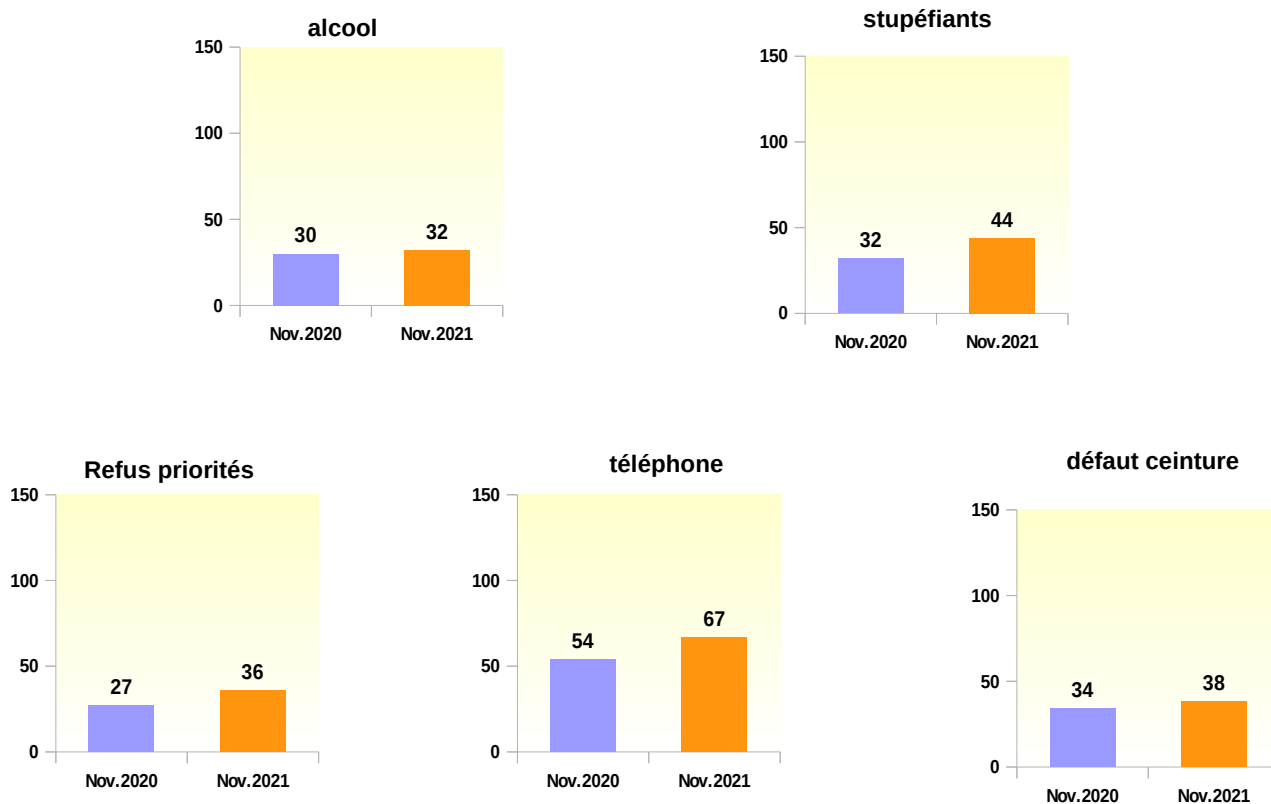
Retrouvez les **bons conseils pour retenir un ami qui a bu** sur :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/nos-10-conseils-pour-retenir-un-ami-qui-bu>

Contrôles vitesse (nombre d'infractions)



Autres contrôles (nombre d'infractions)



Réglementation – Sanctions

Drogue au volant : la réglementation

Quelles sont les peines encourues ?

- . jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 4 500 euros d'amende
- . jusqu'à 3 ans et 9 000 euros d'amende si le conducteur a également consommé de l'alcool
- . jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende en cas d'accident mortel
- . jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende en cas d'accident mortel quand le conducteur commet une infraction avec une circonstance aggravante supplémentaire (stupéfiants et alcool par exemple).

Des peines complémentaires peuvent être :

- . la suspension du permis de conduire jusqu'à 3 ans ;
- . l'annulation du permis avec interdiction de le repasser pendant 3 ans ou plus ;
- . l'obligation d'accomplir un stage de sensibilisation à la sécurité routière ou encore un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.